



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES
DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION

CYCLE ANNUEL DES AUDITEURS

Dans les coulisses du cycle des auditeurs - séjour d'étude en Italie, session #7

Publié le 29 mars 2023

Étude d'un système éducatif et de ses stratégies d'adaptation à la société numérique.

Le séjour d'étude du 13 au 17 mars en Italie a permis aux auditeurs de découvrir un système éducatif dont l'organisation générale peut paraître proche du système français mais dont le fonctionnement s'avère néanmoins assez différent quant aux choix opérés en matière d'adaptation à la société numérique.

Dans le cadre de la découverte d'un système éducatif européen, le cycle des auditeurs est allé à Rome et Naples pour comprendre les stratégies d'adaptation à la société numérique. L'occasion de rencontrer différentes instances politiques et opérationnelles qui ont expliqué leurs politiques et leur fonctionnement.

PNRR : un investissement stratégique national dans le numérique comme vecteur de rénovation des pratiques

Le Plan National de Relance et de Résilience (PNRR) financé par l'Union Européenne a été mis en place afin de relancer une croissance plus solide, soutenable et inclusive. En effet, la pandémie a constitué une crise sanitaire majeure en Italie. Comme dans la plupart des pays, elle a aussi créé un "choc numérique", en révélant à la fois le potentiel de l'enseignement à distance et le retard pris en matière d'équipements et de formation.

Le système éducatif a donc été mis au cœur des enjeux de croissance du pays avec des investissements de 18 Mds € : 12,1 Mds € consacrés aux équipements et infrastructures, et

5,46 Mds € pour investir dans les compétences et notamment réduire le décrochage qui constitue un des points noirs du pays (12,7 % de sorties précoces en Italie vs France 7,8 % et cible européenne 2030 : 9%).

Le volet numérique du plan vise notamment à moderniser la forme scolaire pour adapter les environnements et les communautés scolaires aux nouveaux défis de la société numérique compte-tenu de la population vieillissante d'enseignants (50 % ont plus de 50 ans vs 30 % en France). Cette politique s'appuie en priorité sur les établissements scolaires de tout le pays.



Autonomie des établissements et ouverture vers les entreprises : une mise en œuvre locale

Il appartient aux 8200 établissements scolaires (qui regroupent 42 000 sites) d'établir leur projet éducatif numérique, compte-tenu de leurs besoins d'équipement et de formation et de leur contexte territorial. Les établissements fonctionnent en réseau, notamment école-collège. L'échelon régional (USR Uffici Servizi Regionali) est léger et orienté vers le support de proximité aux établissements avec un pôle de formation par région, plus une plateforme nationale.

Deux agences nationales accompagnent les établissements :

- Indire (Institut national de documentation et de recherche pédagogique sur l'innovation) : 17 pistes d'accompagnement du processus d'innovation sont formalisées et promues ("au-delà des disciplines", apprentissage autonome et tutorat, technologies d'apprentissage actif, ...) ;
- Invalsi : Institut national d'évaluation du système d'éducation et de formation qui outille auto-évaluation, évaluation externe et participation aux évaluations internationales.

Les établissements visités (Istituto Tecnico industriale statale Galileo à Rome, Istituto Statale

Internazionale Mario Pagano à Naples, Istituto tecnico superiore TECMOS à Naples) ont permis d'apprécier la marge d'autonomie (20 % de la dotation horaire) et la grande ouverture vers les entreprises qui fournissent du matériel, des stages, certifient des compétences professionnelles selon des référentiels d'entreprises, et financent des fondations comme [Mondo Digitale](#). Mondo Digitale est une fondation dédiée à la diffusion de la littératie numérique. Le but de la fondation est de diffuser la culture de l'innovation, car l'économie du savoir est considérée comme le moteur du développement du pays. La fondation enseigne l'innovation en utilisant les outils de marché fournis gracieusement par les entreprises du numérique.

Au niveau local, c'est par exemple le cas dans le cadre du Parcours pour les compétences transversales et l'orientation (PCTO) qui mobilise 90h pour le lycée et 200h pour la filière technologique. Ces parcours valorisent la démarche de projet.

Il ressort de cette visite une impression de grande marge de manœuvre laissée aux établissements pour adapter les formations aux besoins locaux et initier des partenariats avec des entreprises ou association. En revanche, les collectivités territoriales ont semblé relativement absentes des politiques et des financements.

BYOD

bring your own device

L'usage des téléphones portables des élèves dans les classes est autorisé, posés sur leur table. L'enseignant peut inviter les élèves à les utiliser pour des activités essentiellement liées à la recherche d'informations.

GAFAM

Ouverture aux GAFAM

Au niveau national, des accords sont passés avec des sociétés, par exemple l'agence nationale pour la cybersécurité collabore avec CISCO pour assurer la formation des étudiants dans les nouveaux laboratoires. Les établissements scolaires sont libres d'utiliser tous matériels fournis par les GAFAM. Leur forte présence est assumée pour des raisons tant financières que de performance des produits.

Article réalisé par :

- **Véronique Fouque**, secrétaire générale adjointe région académique Ile-de-France

- **Mauro Molinari**, directeur des services informatiques - Quantcube
- **Christine Ruffenacht**, avocate, cabinet PRA Avocat

[Le cycle des auditeurs 2022-2023](#)